

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ATM-CoolCut**

Révision: 13.01.2026

Code du produit: epos1000144

Page 1 de 13

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

ATM-CoolCut

**Autres désignations commerciales**

ATM-CoolCut

numéro de commande 95004145 - 1 L

numéro de commande 95004146 - 5 L

numéro de commande 95004147 - 10 L

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/de la préparation**

Réactifs et produits chimiques de laboratoire

Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

**1.3. Renseignements concernant le fabricant qui fournit la fiche de données de sécurité**

Société: ATM Qness GmbH  
Rue: Emil-Reinert-Straße 2  
Lieu: D-57636 Mammelzen  
Téléphone: +49 (0) 2681 95390  
E-mail: info@qatm.com  
Interlocuteur: info@qatm.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** 145 (24 h)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou de la préparation****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Cette préparation n'est pas classée comme dangereux au sens du règlement (CE) n° 1272/2008.

Procédure de classification: Obtention des données par avis d'un expert

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Mentions de danger**

EUH208 Contient 1-oxyde de pyridine-2-thiol, sel de sodium; pyrithione sodique; pyrithione de sodium. Peut produire une réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

**2.3. Autres dangers**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Préparations**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ATM-CoolCut**

Révision: 13.01.2026

Code du produit: epos1000144

Page 2 de 13

**Composants pertinents**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol; éther monobutylique de l'éthylène glycol			3 - < 7 %
	203-961-6	603-096-00-8		
	Eye Irrit. 2; H319			
105-59-9	2,2'-(méthylimino)diéthanol; N-méthyl-diéthanolamine			1 - < 5 %
	203-312-7	603-079-00-5	01-2119488970-24	
	Eye Irrit. 2; H319			
3811-73-2	1-oxyde de pyridine-2-thiol, sel de sodium; pyrithione sodique; pyrithione de sodium			0,1 - < 0,25 %
	223-296-5	613-344-00-7		
	Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, STOT RE 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2; H331 H311 H302 H315 H319 H317 H372 H400 H411 EUH070			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
112-34-5	203-961-6	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol; éther monobutylique de l'éthylène glycol	3 - < 7 %
	dermique: DL50 = 2764 mg/kg; par voie orale: DL50 = 3305 mg/kg		
105-59-9	203-312-7	2,2'-(méthylimino)diéthanol; N-méthyl-diéthanolamine	1 - < 5 %
	dermique: DL50 = 5990 mg/kg; par voie orale: DL50 = 4680 mg/kg		
3811-73-2	223-296-5	1-oxyde de pyridine-2-thiol, sel de sodium; pyrithione sodique; pyrithione de sodium	0,1 - < 0,25 %
	par inhalation: ATE 0,5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: ATE 790 mg/kg; par voie orale: ATE 500 mg/kg Aquatic Acute 1; H400: M=100		

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**
**4.1. Description des premiers secours**
**Indications générales**

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

**Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un médecin.

**Après contact avec la peau**

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux**

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.

**Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau. En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. Demander une aide médicale en cas de malaise.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Peut provoquer une allergie cutanée.

Dans de rares cas, le produit peut provoquer des rougeurs passagères de la peau.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ATM-CoolCut**

Révision: 13.01.2026

Code du produit: epos1000144

Page 3 de 13

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

mousse résistante à l'alcool, Poudre d'extinction, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Jet d'eau pulvérisée  
Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation**

Non inflammable.

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Monoxyde de carbone, Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>), Produits de pyrolyse, toxique

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Combinaison complète de protection.

**Information supplémentaire**

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Évacuer la zone.

**Pour les non-secouristes**

Assurer une aération suffisante. Utiliser un équipement de protection personnel.

**Pour les secouristes**

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Pour la rétention**

Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Colmater les bouches de canalisations.

**Pour le nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

**Autres informations**

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ATM-CoolCut**

Révision: 13.01.2026

Code du produit: epos1000144

Page 4 de 13

**Consignes pour une manipulation sans danger**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Utiliser un équipement de protection personnel.

**Préventions des incendies et explosion**

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

**Conseils pour le stockage en commun**

Ne pas stocker ensemble avec: Comburant, fortes

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conserver à l'écart de la chaleur.

température de stockage: 10 - 30 °C

Classes d'entreposage: 10 (Liquides combustibles)

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Réactifs et produits chimiques de laboratoire

Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**
**8.1. Paramètres de contrôle**
**Valeurs limites d'exposition (Art.50 al.3 Ordonnance sur la prévention des accidents, OPA, SR 832.30)**

N° CAS	Substance	ppm	mg/m <sup>3</sup>	fib/ml	Catégorie	Notation	Origine
112-34-5	Butyldiglykol	10	67		VME 8 h	SSC	
		15	101		VLE courte durée		
3811-73-2	Pyrithion, sel sodique de (inhalable)	-	0,2		VME 8 h	R, SSC	
		-	0,4		VLE courte durée		

**Valeurs de référence DNEL/DMEL**

N° CAS	Substance			
DNEL type	Voie d'exposition	Effet	Valeur	
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol; éther monobutylique de l'éthylène glycol			
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	20 mg/kg p.c./jour	
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	67,5 mg/m <sup>3</sup>	

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ATM-CoolCut**

Révision: 13.01.2026

Code du produit: epos1000144

Page 5 de 13

**Valeurs de référence PNEC**

N° CAS	Substance	Valeur
Milieu environnemental		
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol; éther monobutylique de l'éthylène glycol	
Eau douce		1 mg/l
Eau de mer		3,9 mg/l
Sédiment d'eau douce		4 mg/kg
Sédiment marin		0,4 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		200 mg/l
Sol		0,4 mg/kg

**Conseils supplémentaires**

Méthodes de mesure:

AIA: AIA Recommended Technical Method Nr.1

BG: Berufsgenossenschaft

DFG: Deutsche Forschungsgemeinschaft

HSE: Health and Safety Executive

IFA: Institut für Arbeitsschutz der Deutschen Gesetzlichen Unfallversicherung

INRS: Institut National de Recherche et de Sécurité

NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health

OSHA: Occupational Safety and Health Administration

**8.2. Contrôles de l'exposition**

**Contrôles techniques appropriés**

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
**Protection des yeux/du visage**

Lunettes de protection hermétiques. EN ISO 16321 (EN 166).

**Protection des mains**

Porter des gants appropriés. (EN ISO 374)

Matériau approprié: NR (Caoutchouc naturel, Latex naturel)

Epaisseur du matériau des gants: 0,6 mm

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

**Protection de la peau**

Porter un vêtement de protection approprié.

**Protection respiratoire**

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante, dépassement de la valeur limite, formation d'aérosol ou de nébulosité

Recommandation: Matière/fluide filtrant: A2-P2; EN 14387

**Protection contre les risques thermiques**

Aucune information disponible.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ATM-CoolCut**

Révision: 13.01.2026

Code du produit: epos1000144

Page 6 de 13

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Éviter le rejet dans l'environnement.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide
Couleur:	jaune clair
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	non déterminé

**Testé selon la méthode**

Point de fusion/point de congélation:	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non déterminé
Inflammabilité:	Non inflammable.
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
Point d'éclair:	non applicable
Température d'auto-inflammation:	non déterminé
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur (à 20 °C):	9 - 10 DIN 51369
Viscosité cinématique: (à 40 °C)	5 - 7 mm <sup>2</sup> /s DIN 16896
Hydrosolubilité:	facilement soluble
Solubilité dans d'autres solvants non déterminé	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé
Pression de vapeur:	non déterminé
Densité:	1,040 - 1,070 g/cm <sup>3</sup> DIN 51757
Densité de vapeur relative:	non déterminé
Caractéristiques des particules:	non applicable

**9.2. Autres informations**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune information disponible.

**10.4. Conditions à éviter**

Forte chaleur

**10.5. Matières incompatibles**

Comburent, fortes

**10.6. Produits de décomposition dangereux**En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Monoxyde de carbone, Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>), Produits de pyrolyse, toxique

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ATM-CoolCut**

Révision: 13.01.2026

Code du produit: epos1000144

Page 7 de 13

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**
**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008**
**Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**ETAmél calculé**

ATE (orale) &gt; 2000 mg/kg; ATE (cutanée) &gt; 5000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) &gt; 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) &gt; 12.5 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol; éther monobutylique de l'éthylène glycol				
	orale	DL50 3305 mg/kg	Rat	Fournisseur précédent/Producteur	
	cutanée	DL50 2764 mg/kg	Lapin	Fournisseur précédent/Producteur	
105-59-9	2,2'-(méthylimino)diéthanol; N-méthyl-diéthanolamine				
	orale	DL50 4680 mg/kg	Rat	Fournisseur précédent/Producteur	
	cutanée	DL50 5990 mg/kg	Lapin	Fournisseur précédent/Producteur	
3811-73-2	1-oxyde de pyridine-2-thiol, sel de sodium; pyrithione sodique; pyrithione de sodium				
	orale	ATE 500 mg/kg			
	cutanée	ATE 790 mg/kg			
	inhalation poussières/brouillard	ATE 0,5 mg/l			

**Irritation et corrosivité**

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Procédure de classification: Obtention des données par avis d'un expert (Source: Fournisseur précédent/Producteur)

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contient 1-oxyde de pyridine-2-thiol, sel de sodium; pyrithione sodique; pyrithione de sodium. Peut produire une réaction allergique.

**Effets cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ATM-CoolCut**

Révision: 13.01.2026

Code du produit: epos1000144

Page 8 de 13

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Informations sur les voies d'exposition probables**

ingestion, Contact avec la peau, Contact avec les yeux.

Inhalation: formation d'aérosol ou de nébulosité / Fines et poussières

**11.2. Informations sur les autres dangers**
**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

**Autres informations**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**
**12.1. Toxicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
105-59-9	2,2'-(méthylimino)diéthanol; N-méthyl-diéthanolamine					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 1000 - 2200 mg/l	96 h	Leuciscus idus		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 37 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 233 mg/l	48 h	Daphnia magna		
3811-73-2	1-oxyle de pyridine-2-thiol, sel de sodium; pyrithione sodique; pyrithione de sodium					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 0,0066 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	Fournisseur précédent/Producteur	
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 0,08 mg/l	72 d	Pseudokirchneriella subcapitata	Fournisseur précédent/Producteur	

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Le produit n'a pas été testé.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Le produit n'a pas été testé.

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
105-59-9	2,2'-(méthylimino)diéthanol; N-méthyl-diéthanolamine	-1,08

**12.4. Mobilité dans le sol**

Le produit n'a pas été testé.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ATM-CoolCut**

Révision: 13.01.2026

Code du produit: epos1000144

Page 9 de 13

**12.7. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire**

Éviter le rejet dans l'environnement.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Collecter les déchets séparément. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.  
L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**Transport fluvial (ADN)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**Transport maritime (IMDG)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ATM-CoolCut**

Révision: 13.01.2026

Code du produit: epos1000144

Page 10 de 13

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune information disponible.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 55, Inscription 75

**Législation nationale**

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Ordonnance sur la protection de l'air I:

Portion:

N'est pas soumis à l'ordonnance sur la protection de l'air

Teneur en COV (OCOV):

&lt; 7 %

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs, OPAM:

N'est pas soumis à l'ordonnance sur les accidents majeurs

**Information supplémentaire**

Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques, ORRChim (SR 814.81)

Ordonnance sur les produits chimiques, OChim (SR 813.11)

Ordonnance sur les accidents majeurs, OPAM (SR 814.012)

Ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets (SR 814.610.1)

Ordonnance sur la protection des eaux, OEaux (SR 814.201)

Ordonnance sur la protection de l'air, OPair (SR 814.318.142.1)

Ordonnance sur la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils, OCOV (SR 814.018)

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ATM-CoolCut**

Révision: 13.01.2026

Code du produit: epos1000144

Page 11 de 13

**Abréviations et acronymes**

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë, catégorie de danger 3  
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë, catégorie de danger 4  
Skin Irrit. 2: Irritation cutanée, catégorie de danger 2  
Eye Irrit. 2: Irritation oculaire, catégorie de danger 2  
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1  
STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, catégorie de danger 1  
Aquatic Acute 1: Danger pour le milieu aquatique, catégorie de danger: Toxicité aiguë 1  
Aquatic Chronic 2: Danger pour le milieu aquatique, catégorie de danger: Toxicité chronique 2  
CAS: Chemical Abstracts Service (Service des résumés analytiques de chimie)  
CLP: Classification, Labelling and Packaging (classification, étiquetage et emballage)  
UE: Union européenne  
GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals (Système général harmonisé de classification, d'étiquetage et d'emballage des produits chimiques)  
REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals (Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques)  
UN: United Nations (Organisation des Nations unies)  
PBT: Persistent, Bioaccumulative, Toxic (persistant, bioaccumulable, toxique)  
SVHC: Substance of Very High Concern (Substance extrêmement préoccupante)  
vPvB: very Persistent, very Bioaccumulative (très persistant, très bioaccumulable)  
a: indifférent  
A: Air alvéolaire  
b: fin de l'exposition, de la période de travail  
S: Sang complet  
B: surveillance biologique  
c: exposition de longue durée: après plusieurs périodes de travail  
C1#A: substance que l'on sait être cancérigène avec seuil  
C1A: substance que l'on sait être cancérigène  
C1#B: substance probablement cancérigène avec seuil  
C1B: substance probablement cancérigène  
C2: substance potentiellement cancérigène  
d: avant la reprise du travail  
E: Erythrocytes  
R: Résorption cutanée  
M1B: substance probablement mutagène  
M2: substance potentiellement mutagène  
OB: O toxicité et bruit  
P: valeur provisoire  
P/Se: Plasma/Sérum  
R1A: substances dont la toxicité pour la reproduction humaine est avérée  
R1B: substances présumées toxiques pour la reproduction humaine  
R2: substances suspectées d'être toxiques pour la reproduction humaine  
S: Sensibilisation  
SSB: on ne peut pas exclure des atteintes fœtales même si la VME a été respectée  
SSC: pas de dommage pour le fœtus si la VME est respectée  
U: Urine  
ATE: Acute Toxicity Estimates (estimation de la toxicité aiguë)  
BCF: Bio-Concentration Factor (facteur de bio-concentration)  
DMEL: Derived Minimal Effect Level (niveau dérivé d'effet minimal )  
DNEL: Derived No Effect Level (dose dérivée sans effet )  
PNEC: Predicted No Effect Concentration (concentration prédite sans effet)  
VOC: Volatile Organic Compounds (Composés organiques volatils)  
DIN: Deutsches Institut für Normung e.V. (Institut allemand de normalisation)

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ATM-CoolCut**

Révision: 13.01.2026

Code du produit: epos1000144

Page 12 de 13

EN: European Standard (Norme européenne)  
ISO: International Organization for Standardization (Organisation internationale de normalisation)  
IUCLID: International Uniform Chemical Information Database (Base de données internationale d'informations chimiques uniformes)  
LC50: Lethal Concentration, 50 % (concentration létale, 50 %)  
LD50: Lethal Dose, 50 % (dose létale, 50 %)  
LL50: Lethal Loading, 50 % (Chargement létal, 50 %)  
OECD: Organisation for Economic Co-operation and Development (Organisation de coopération et de développement économiques)  
EC50: Effective Concentration 50 % (Concentration efficace à 50 %)  
EL50: Effect Loading, 50 % (Charge d'effet, 50 %)  
ErC50: Effective Concentration 50 %, growth rate (Concentration efficace à 50 %, taux de croissance)  
M-Faktor: Multiplication Factor (Facteur de multiplication)  
NOEC: No Observed Effect Concentration (Concentration sans effet observé)  
ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures  
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
DGR: Dangerous Goods Regulations (Réglementation sur les marchandises dangereuses)  
EmS: Emergency Schedules (Horaires d'urgence)  
IATA: International Air Transport Association (Association internationale du transport aérien)  
IBC: Intermediate Bulk Container (Conteneur intermédiaire en vrac)  
ICAO: International Civil Aviation Organization (Organisation de l'aviation civile internationale)  
IE: Industrial Emissions (Émissions industrielles)  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods (Code maritime international des marchandises dangereuses)  
LQ: Limited Quantity (quantité limitée)  
MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships (Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires)  
MFAG: Medical First Aid Guide (Guide médical de premiers secours)  
RID: Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail (Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses)  
TI: Technical Instructions (Instructions techniques)

**Les principales références bibliographiques et sources de données**

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations). (v.1.2, 2013)

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH070	Toxique par contact oculaire.
EUH208	Contient 1-oxyde de pyridine-2-thiol, sel de sodium; pyrithione sodique; pyrithione de sodium. Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

**Information supplémentaire**

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ATM-CoolCut**

Révision: 13.01.2026

Code du produit: epos1000144

Page 13 de 13

concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.  
Les réglementations nationales doivent être également observées!

*(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*